

# La bière, seule boisson alcoolisée autorisée aux 24 Heures vélo

**À 8 jours des 24 Heures vélo de Louvain-la-Neuve, nous faisons le point sur les mesures prises pour l'événement et les nouveautés.**

• **Nicolas MAMDY**

Les 24 Heures vélo de Louvain-la-Neuve, c'est déjà mercredi prochain. Nous vous livrons ci-dessous les quelques nouveautés de cette 38<sup>e</sup> édition. Parmi ces nouveautés, l'interdiction de transporter, de servir ou de consommer des boissons alcoolisées autres que la bière. «On peut toujours boire de l'eau aussi, sourit Jean-Luc Roland, le bourgmestre d'Ottignies-Louvain-la-Neuve. L'an dernier, tout ce qui était en dessous de 22 degrés, dont le péket et le porto par exemple,

était toujours permis. Cette mesure a déjà été envisagée lors du débriefing de l'édition 2013 des 24H car on sait que les mélanges de différents alcools amènent plus rapidement à l'ivresse.»

Les débordements qui ont marqué les festivités étudiantes en ce début d'année n'ont donc pas suscité cette nouvelle mesure : «Nous sommes bien conscients des efforts réalisés par les organisateurs et les responsables des associations et cercles étudiants et de l'UCL. Il y a même une grande prise de conscience de toutes les parties. Malgré tout, on ne peut éviter les problèmes liés à l'ivresse qui ne touche pas nécessairement plus de personnes qu'avant. Le problème, c'est la façon de consommer de l'alcool.»

Selon le bourgmestre, le «binge drinking» (NDLR : la consommation excessive de grandes quantités de boissons alcoolisées sur une courte période de temps) constitue le problème : «C'est un comportement

qui est né chez les étudiants du secondaire et ils sont à l'unif aujourd'hui. On le connaît bien. Pour les étudiants, c'est un rite de passage.»

Différentes initiatives ont été prises afin de maîtriser le phénomène, comme le lancement de «Délibère-toi» à la fin du mois de juin pour occuper les jours blancs des étudiants du secondaire. En limitant la consommation de boissons alcoolisées à la bière, les autorités communales entendent clairement limiter les dérives : «Ce sera même plus facile pour la police lors des contrôles puisque seule la bière est acceptée. Maintenant, les 24 Heures, c'est une organisation bien huilée. Il existe un dialogue constructif entre toutes les parties concernées et la manifestation évolue dans le bon sens. La fête a repris tout son sens. C'est d'ailleurs le message qu'on veut faire passer : viens à Louvain pour faire la fête, pas pour prendre une "tamponne".» ■

## Quelles sont les règles ?

Le conseil communal d'Ottignies-LLN a approuvé mardi dernier l'ordonnance de police pour les 24H vélo. Celle-ci prévoit :

-l'interdiction de transporter, servir, consommer ou vendre toute boisson alcoolisée autre que la bière et les bières spéciales sans alcool ajouté. «En cas d'infraction, la police pourra fermer immédiatement l'établissement du contrevenant pendant la durée de la manifestation.»

-l'utilisation de gobelets réutilisables pour toute boisson servie sur la voie publique.

-l'interdiction des contenants en verre.

-les limitations sonores des animations : 92 dB pour les grandes animations (max. quatre emplacements de dépôt et vente de bières), 90 dB

pour les moyennes animations (deux emplacements) et 75 dB pour les petites animations (un emplacement).

-des amendes administratives de 25 à 350 euros en cas d'infractions à cette ordonnance. ■

## INTERVIEW • Julie BEKEMANS

### «Pour faire la fête plus longtemps, en sachant mieux se gérer»

**N'autoriser que la bière aux 24H, c'est une décision récente ?**

Non. On en parle depuis un an. Cette décision a été prise lors des réunions officielles entre le CSE, la Ville, la police et l'Université. C'est un bon point pour la sécu-

rité. Notre rôle est de faire tout ce que nous pouvons pour éviter les accidents. Or, l'alcool conduit à des agissements dont on ne mesure pas toujours les conséquences. Diminuer le taux d'alcool permet donc aux étudiants de

faire la fête plus longtemps, en sachant mieux se gérer.

**Cette décision n'a donc rien à voir avec les incidents des dernières semaines ?**

Non, pas du tout.

**Comment la nouvelle a-t-elle été reçue**

**sur le campus ?**

C'est vrai que les 24H étaient pour certains l'occasion de vendre autre chose que de la bière, comme des cocktails ou du péket. Il y a toujours des gens qui ne voient que leurs rentrées d'argent

mais globalement, la décision a été bien accueillie.

**Cela ne risque-t-il pas d'inciter les étudiants à boire dans leurs kots ?**

Non. S'ils veulent vivre les 24H à fond, ils ont tout intérêt à sortir !

Et puis, s'ils veulent boire du péket dans leurs kots, ils peuvent le faire toute l'année.

**Et sur le terrain ?**

C'est la police qui sera chargée de vérifier les consommations.

Comme l'an dernier, ils seront environ 230 sur le site. Mais cette année, nous avons également prévu entre deux et huit agents de sécurité sur les différents lieux d'animations. ■ **Ca.F.**

## 500 000 gobelets, une nouvelle app'

**Gobelets réutilisables** La rentrée a été marquée par l'arrivée des gobelets réutilisables sur les lieux d'animation (cerdes, régionales, etc.) Et les 24H vélo n'y échappent pas ! 500 000 gobelets ont été commandés pour l'événement. Les commerçants et les cafés seront fournis dès ce mercredi. Pour les lieux d'animation et de soirée, les gobelets arriveront le 15 octobre, au matin. « Nous avons donc dû augmenter le nombre de barrières Nadar et

*Heras afin d'éviter les vols », explique Julie Bekemans.*

**80 vélos** sont inscrits pour la célèbre course de 24 heures. « Nous avons décidé cette année d'ajouter une nouvelle catégorie à côté des catégories "folklorique", "course" et "humanitaire" : la catégorie "facultaire", rassemblant des professeurs et des assistants.

*Malheureusement, nous n'avons pas eu d'inscrits. Peut-être l'année*

*prochaine ? »*

**La place des voisins** Au rayon nouveautés, les organisateurs ont également voulu davantage intégrer les habitants à la fête. « Nous voulions ouvrir l'événement au voisinage qui se plaint souvent des nuisances sonores. Nous leur avons donc préparé une petite fête sur la place Montesquieu avec un bal folk, un barbecue, un karaoké, des concerts années 80, etc. Ils pourront aussi contempler la

*course depuis des gradins. »*

**Une application et un site** Une nouvelle application « 24H vélo de Louvain-la-Neuve » a été créée pour informer les fêtards en direct sur le programme, les artistes, etc. Un nouveau site, dédié aux participants, a également été mis en ligne : [www.24hvelo11n.com](http://www.24hvelo11n.com). **Ca.F.**